

Vendredi, le 3 décembre 2021

Message au Gouvernement wallon : écoutez les agriculteurs défendant une PAC plus juste et soutenant la transition agroécologique des fermes wallonnes

Une PAC wallonne dans sa dernière ligne droite

Le Gouvernement wallon est en train de s'accorder sur un sujet crucial pour le secteur agricole : le plan stratégique de la prochaine Politique Agricole Commune ; s'étalant de 2023 à 2027. La FUGEA aura participé à l'ensemble des négociations, assumant en toute transparence un projet équilibré pensé par nos agriculteurs et agricultrices. Nos membres seront en effet les premiers impactés par cette réforme qui touchera directement leur revenu et la viabilité de leurs fermes.

Nos positions sont construites autour de deux grandes revendications :

- i) plus d'équité sociale dans la répartition des aides**
- ii) une transition agroécologique pour un maximum de fermes.**

Elles permettent en outre de répondre aux objectifs de la Déclaration politique régionale (DPR).

Comme le rappellent nos agriculteurs : « **Nous ne voulons ni une PAC de statu quo ni une PAC irréaliste sur le terrain** ».

La FUGEA n'a malheureusement pas été reçue par le Gouvernement wallon, contrairement à d'autres parties prenantes. Une partie du monde agricole n'a donc pas été écoutée. Afin d'être entendue par l'ensemble du Gouvernement, la FUGEA se rendra ce vendredi à 12h30 devant l'Élysette à Namur; le Gouvernement se réunissant à 14h.

Nos principales revendications sont reprises dans la suite de ce communiqué :

Une distribution des aides plus juste

Une des priorités de la FUGEA est d'assurer plus d'équité sociale dans la répartition des aides. Pour ce faire, différents leviers doivent être activés comme par exemple la dégressivité des aides de base (à partir de 60.000€ par unité de travail), l'augmentation du paiement redistributif ou le plafonnement de l'aide couplée. **Ces mesures participeront à enrayer la course à l'agrandissement qui freine la transmission des fermes et le renouvellement des générations.** A l'inverse, l'augmentation de l'enveloppe des aides de base ou une dégressivité inefficace des aides menacent le maintien des petites et moyennes exploitations.

Une transition pour un maximum de fermes

Le défi du plan stratégique est de trouver une combinaison adéquate des besoins et des mesures pour garantir un revenu aux agriculteur-riche-s tout en assurant une transition des exploitations vers un modèle respectueux de l'environnement. Pour la FUGEA, les éco-régimes sont une enveloppe déterminante de la prochaine PAC. Ils permettront en effet de soutenir directement les pratiques agricoles les plus durables en offrant la possibilité aux agriculteurs de les tester sans s'engager sur le long terme. La FUGEA plaide ainsi pour une enveloppe éco-régime forte avec des mesures basées sur la réalité de terrain. Ces dernières doivent permettre l'évolution des pratiques pour ne pas diviser notre agriculture entre des fermes engagées directement dans les éco-régimes et d'autres écartées du dispositif qui s'intensifieront pour compenser la perte des aides.



Vendredi, le 3 décembre 2021

Un soutien fort aux prairies et à l'élevage bovin viande

Aujourd'hui, l'élevage et les prairies qui y sont associées sont en danger, les fermes disparaissent et les prairies sont retournées. **La FUGEA se bat pour soutenir cette spéculation en défendant une aide couplée forte, une aide vitale pour ces éleveurs et donc pour le maintien des prairies permanentes qui jouent un rôle de puit de carbone.** Si la FUGEA défend un maintien de cette aide, notre syndicat se bat aussi pour une réforme de la répartition de l'aide aux vaches viandeuses avec un plafonnement du nombre de primes par agriculteur. L'objectif ? Extensifier les exploitations tout en maintenant un revenu dans les fermes. Nous soutenons par ailleurs la mise en place d'une aide couplée aux protéines végétales afin d'assurer l'autonomie de nos fermes.

Une PAC pour un meilleur accès à la terre ?

Pour la FUGEA, la PAC est un instrument précieux pour assurer un meilleur accès à la terre. Différents leviers peuvent être activés : plafonner chaque aide par exploitant, renforcer le paiement redistributif ou encore limiter les surfaces de zones non productives sur les exploitations pour éviter une (nouvelle) course aux hectares (sans changer de pratiques sur les terres cultivées). **Surtout, il est urgent de mettre en place une définition positive du véritable agriculteur pour (i) éviter l'accaparement des terres (et des primes liées) par des propriétaires terriens ou des sociétés de gestion, et pour (ii) réserver les terres agricoles à leur fonction nourricière.**

Un soutien aux petites exploitations, notamment celles en maraîchage

La PAC de demain doit soutenir les petites et moyennes exploitations. Cela passe par une redistribution plus juste des aides (paiement redistributif fort, plafonnement). D'autres mesures peuvent être activées comme le régime « petit agriculteur ». **Les maraîchers diversifiés sur petites surfaces, oubliés de la PAC actuels, doivent aussi obtenir des aides spécifiques.** Nous avons fait une série de propositions en ce sens.

La PAC seule ne transformera pas notre secteur

La FUGEA se bat depuis de nombreuses années pour un autre système agricole et alimentaire. Sur le terrain, nos agriculteurs font évoluer leurs pratiques afin de concilier production et durabilité. **La transition est en cours mais pour être amplifiée, elle doit être encadrée par des politiques fortes et ambitieuses.** La baisse du budget de la prochaine PAC a été un terrible coup pour notre secteur qui devra faire plus avec moins. La politique commerciale de l'UE doit aussi mieux protéger nos agriculteurs en refusant des traités comme le Mercosur. Aussi, nous rappelons que la transition ne peut pas être portée uniquement par nos agriculteurs et agricultrices. L'évolution doit être collective, en impliquant chaque maillon des filières de la fourche à la fourchette.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations sur notre projet complet.

Contacts

- **Yves Vandevoorde** (coordinateur de la FUGEA) : 0491/39.49.50
- **Hugues Falys** (porte-parole) : 0497/61.64.14

